# Congé maternité : tes droits

Catégorie : Travail / emploi
Source : Code du travail + CNA
Validé le : 15/06/2024

AU BÉNIN, LE CONGÉ MATERNITÉ EST DE 14 SEMAINES.

DÉTAILS :
- 6 semaines AVANT l'accouchement
- 8 semaines APRÈS
- Prolongation possible en cas de complications

TES DROITS :
- Ton salaire est intégralement maintenu
- Ton poste est GARANTI à ton retour
- Aucun licenciement pendant le congé
- Temps d'allaitement (2h/jour jusqu'aux 1 an du bébé)

EN CAS DE LICENCIEMENT ABUSIF :
- Prud'hommes
- INF — 114
- Inspection du Travail

Le père bénéficie aussi de 3 jours de congé paternité.